

La mobilité des frontaliers travaillant au Luxembourg

Isabelle PIGERON-PIROTH
Université du Luxembourg

La question de la mobilité se trouve au cœur des travaux de ce séminaire. Plutôt que de mobilité, nous aurions dû parler de mobilités, car elles sont multiples, tout comme les façons de les aborder. L'intérêt de leur analyse est accru dans un contexte transfrontalier, où se pose la question de la perception de la frontière par les habitants des différents pays en présence.

L'objet de notre communication est de présenter les premiers résultats de deux études distinctes, actuellement en cours de réalisation, et qui traitent chacune d'un aspect différent de la mobilité. Tout d'abord, une étude du **lieu de travail** des frontaliers occupés au Luxembourg. La mobilité y sera abordée par le biais des déplacements domicile-travail. Puis, notre seconde étude s'intéressera à la **mobilité résidentielle**, c'est-à-dire les changements de lieu de résidence des personnes travaillant au Luxembourg.

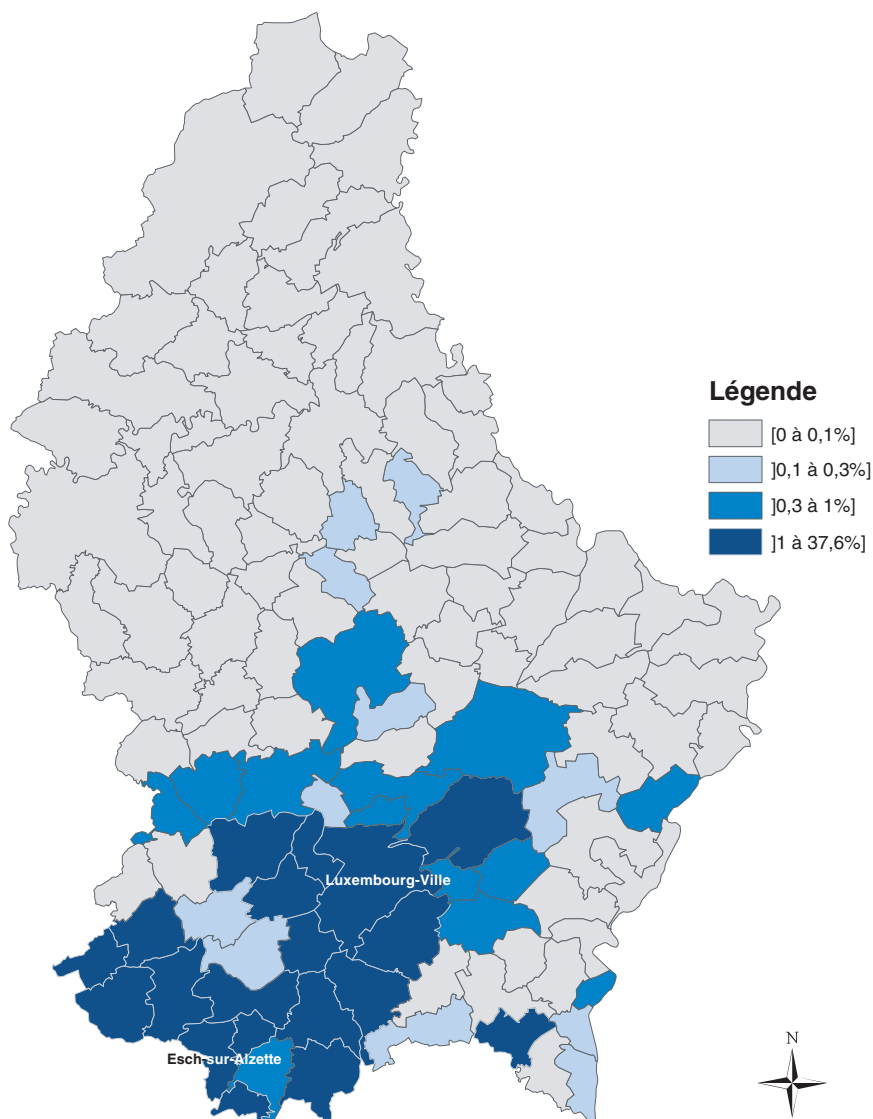
1. Le lieu de travail des frontaliers occupés au Luxembourg

Afin d'étudier le lieu de travail des frontaliers occupés au Luxembourg, nous avons utilisé les données relatives au mois de janvier 2004, fournies par l'Administration luxembourgeoise des Contributions Directes. Ces informations sont établies à partir des demandes que remplissent les salariés non-résidents pour obtenir une carte d'impôt au Luxembourg. Ils reçoivent un formulaire à partir du 15 octobre et doivent y indiquer leur situation au 1^{er} janvier de l'année suivante. Outre les caractéristiques personnelles telles que l'âge, le sexe, l'état civil ou le nombre d'enfants, le fichier fournit des informations sur le lieu de résidence et surtout sur le lieu de travail au Luxembourg. C'est surtout cette dernière variable qui nous intéresse, car les informations concernant le lieu de travail au Luxembourg étaient jusqu'alors délicates à analyser. En effet, la principale source permettant d'étudier les caractéristiques de la main-d'œuvre (les fichiers de la sécurité sociale luxembourgeoise) utilise l'adresse de l'employeur pour désigner le lieu de travail. Ce qui pose problème dans le cas de boîtes postales (souvent situées à Luxembourg-Ville) ou de sièges sociaux, qui ne correspondent pas au lieu de travail effectif. Dans le fichier de l'Administration des Contributions Directes, ce problème disparaît puisque la distinction est faite entre la désignation de l'employeur au Luxembourg et le lieu de travail précis. Mais avant toute analyse, il convient de préciser que ces données sont utilisées à des fins statistiques depuis peu. On leur reproche une certaine surestimation du nombre de travailleurs frontaliers, étant donné que ceux qui perdent leur emploi au Luxembourg en cours d'année restent inscrits dans les fichiers jusqu'à la prochaine mise à jour qui n'a lieu qu'une fois par an (en début d'année). Néanmoins, en utilisant un fichier extrait au début du mois de janvier, cette surestimation devrait être limitée.

1.1 Le lieu de travail des frontaliers

L'emploi frontalier est très concentré à Luxembourg-Ville : la capitale attire à elle-seule 35.4% de l'ensemble des travailleurs frontaliers. Les communes proches de Luxembourg-Ville, formant ce qu'on appelle sa couronne, ainsi que le Bassin Minier (au sud) réunissent également un grand nombre d'activités et donc de travailleurs frontaliers. L'attractivité de ces communes est cependant nettement plus faible que celle de la capitale.

Carte 1 : Communes de travail au Luxembourg des frontaliers venant de France (janvier 2004)

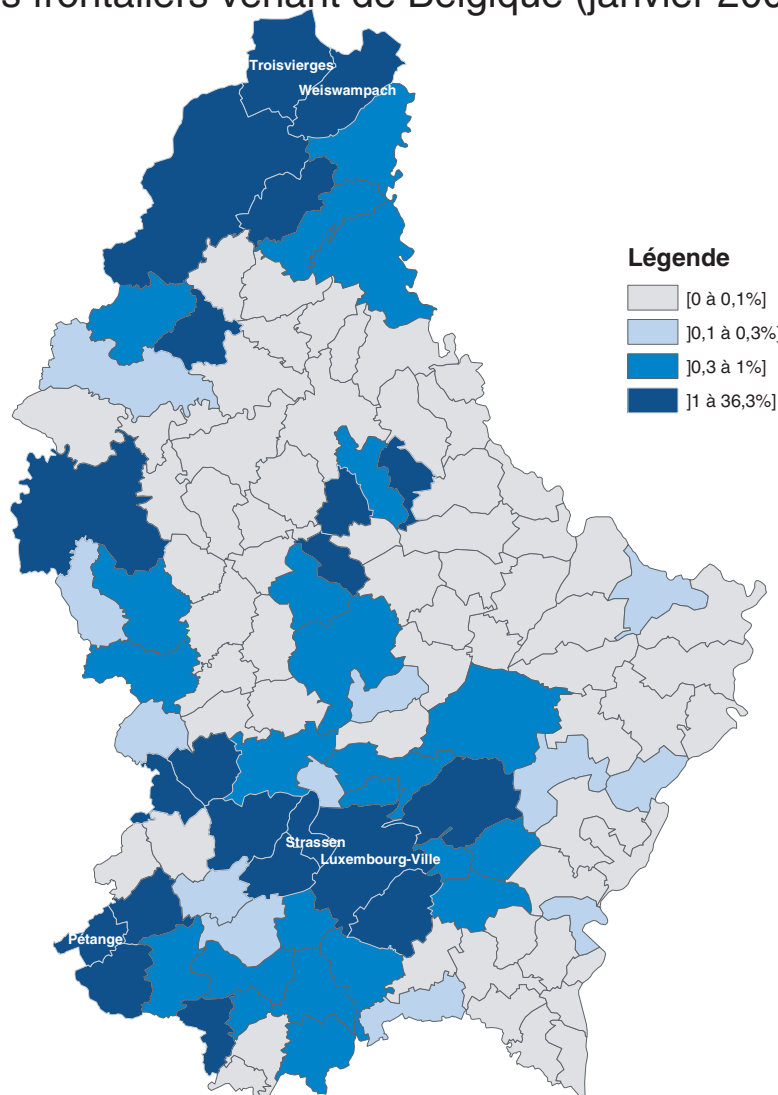


Source : Université du Luxembourg, d'après les données Administration des Contributions Directes
Fond de carte : Administration du Cadastre et de la Topographie

Note de lecture : 37,6% des frontaliers venant de France travaillent dans la ville de Luxembourg.

Le lieu de travail des frontaliers est par ailleurs influencé par la proximité avec leur frontière nationale. Après la capitale, les travailleurs frontaliers venant de France sont ainsi très concentrés dans le sud du Luxembourg et notamment dans la ville d'Esch-sur-Alzette, située à la frontière franco-luxembourgeoise : 11,4% des frontaliers venant de France travaillent à Esch, contre 6,8% en moyenne pour l'ensemble des frontaliers (voir carte 1¹).

Carte 2 : Communes de travail au Luxembourg des frontaliers venant de Belgique (janvier 2004)



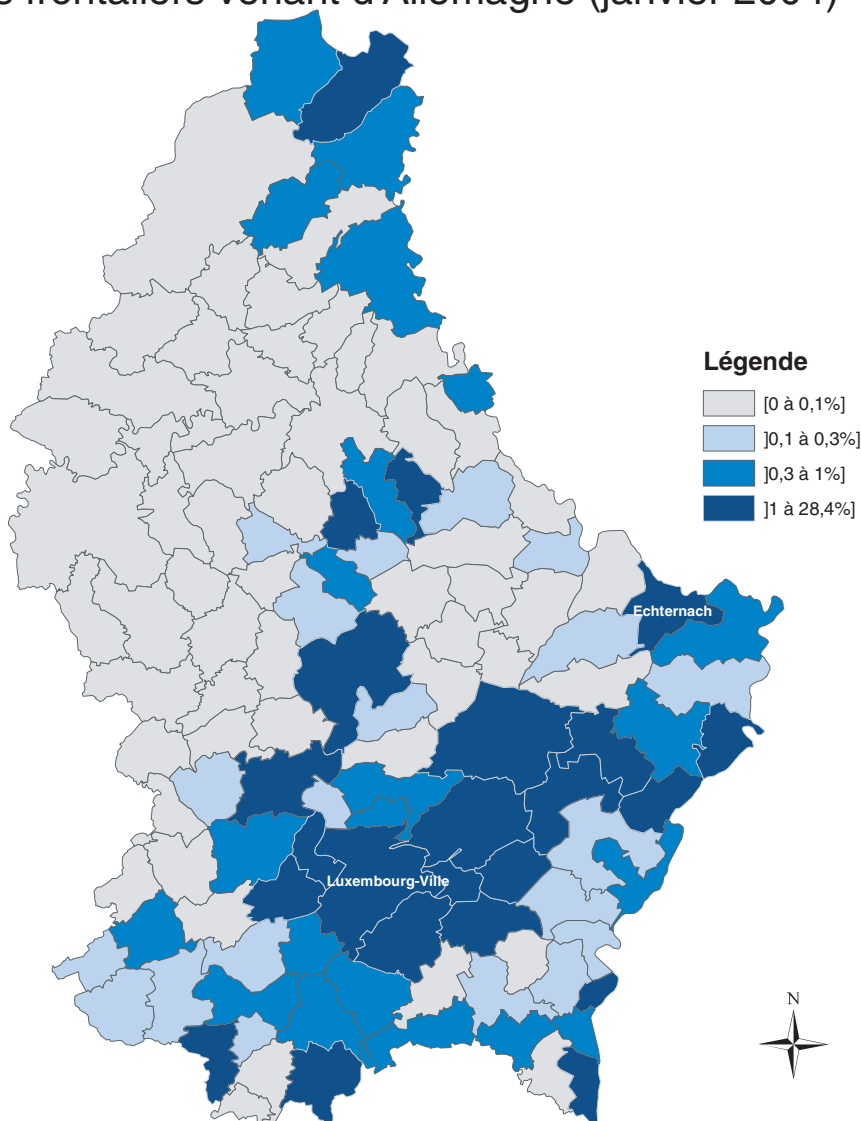
Source : Université du Luxembourg, d'après les données Administration des Contributions Directes
Fond de carte : Administration du Cadastre et de la Topographie

Note de lecture : 36,3% des frontaliers venant de Belgique travaillent dans la ville de Luxembourg.

0 5 10 20 Km

Les frontaliers en provenance de Belgique sont nombreux à travailler au Nord et à l'Ouest du Luxembourg (par rapport à l'ensemble des frontaliers). Après Luxembourg-Ville et Strassen, les communes de Weiswampach et de Troisvierges sont leurs principaux lieux de travail (voir carte 2). Notons aussi que la commune de Pétange est aussi attractive que ces deux dernières.

Carte 3 : Communes de travail au Luxembourg des frontaliers venant d'Allemagne (janvier 2004)



Source : Université du Luxembourg, d'après les données Administration des Contributions Directes
Fond de carte : Administration du Cadastre et de la Topographie

Note de lecture : 28,4% des frontaliers venant d'Allemagne travaillent dans la ville de Luxembourg.

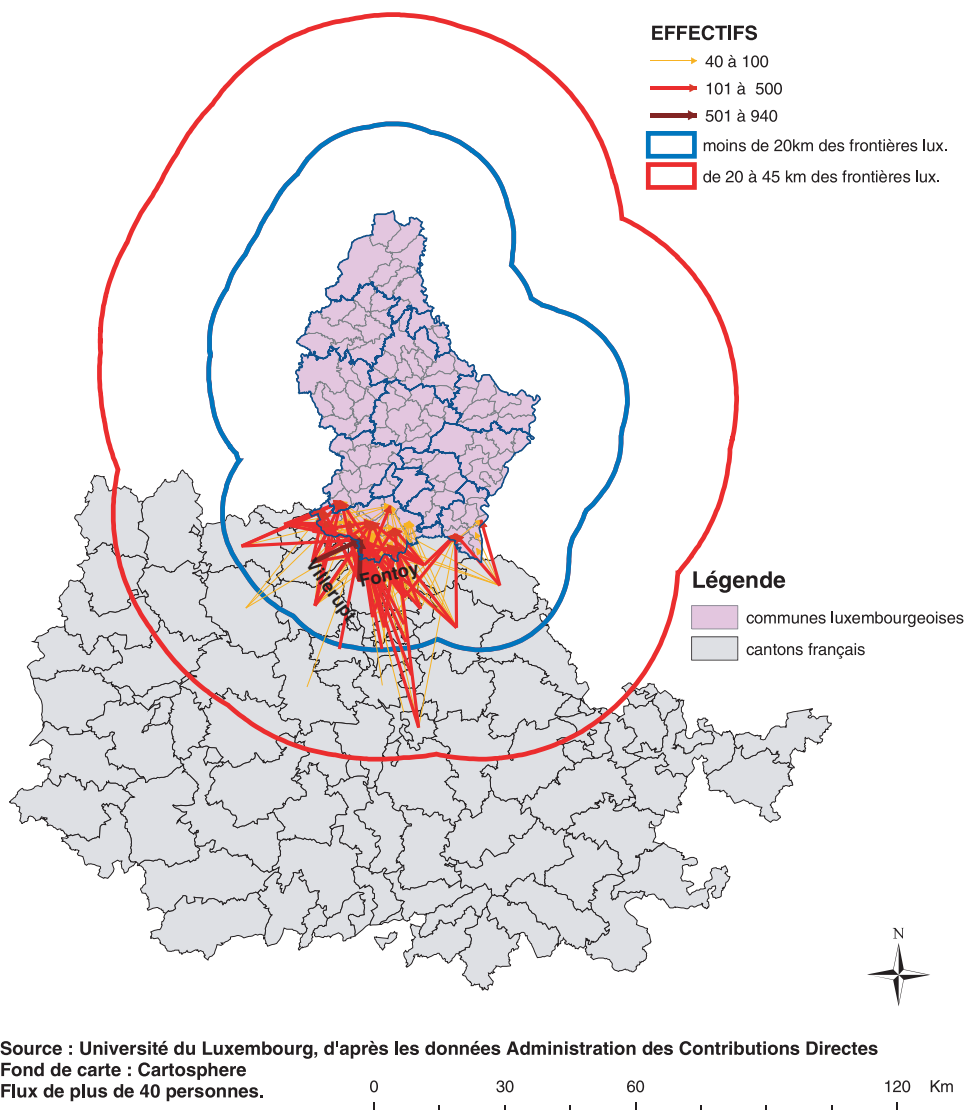
Les frontaliers venant d'Allemagne sont sur-représentés à l'Est du pays. Une commune comme Echternach attire près de 8% des frontaliers d'Allemagne, alors que seulement 1,7% de l'ensemble des frontaliers y travaillent (voir carte 3). Echternach est la seconde commune de travail des frontaliers en provenance d'Allemagne, derrière Luxembourg-Ville.

1.2 Les flux domicile-travail

Les flux domicile-travail nous donnent une première idée des distances parcourues par les travailleurs frontaliers. Ils permettent également de localiser les déplacements concernant un grand nombre de personnes et les risques d'engorgement en matière de trafic routier.

La frontière entre le Luxembourg et la France n'est pas très longue (73 km). Les flux à destination du sud du Luxembourg et ceux allant vers la capitale sont conséquents et leur représentation sur une même carte n'est pas très lisible. Nous avons donc effectué deux cartes distinctes pour représenter les déplacements des frontaliers venant de France. La première carte (voir carte 4) indique les flux à destination du sud du Luxembourg ². Les déplacements les plus nombreux en effectifs sont de couleur brune sur la carte. Nous noterons surtout les flux en provenance du canton de Fontoy et à destination de la ville d'Esch-sur-Alzette (environ 950 personnes) ou encore les déplacements entre le canton de Villerupt et Esch-sur-Alzette (env. 750 personnes). La distance parcourue par ces frontaliers est courte.

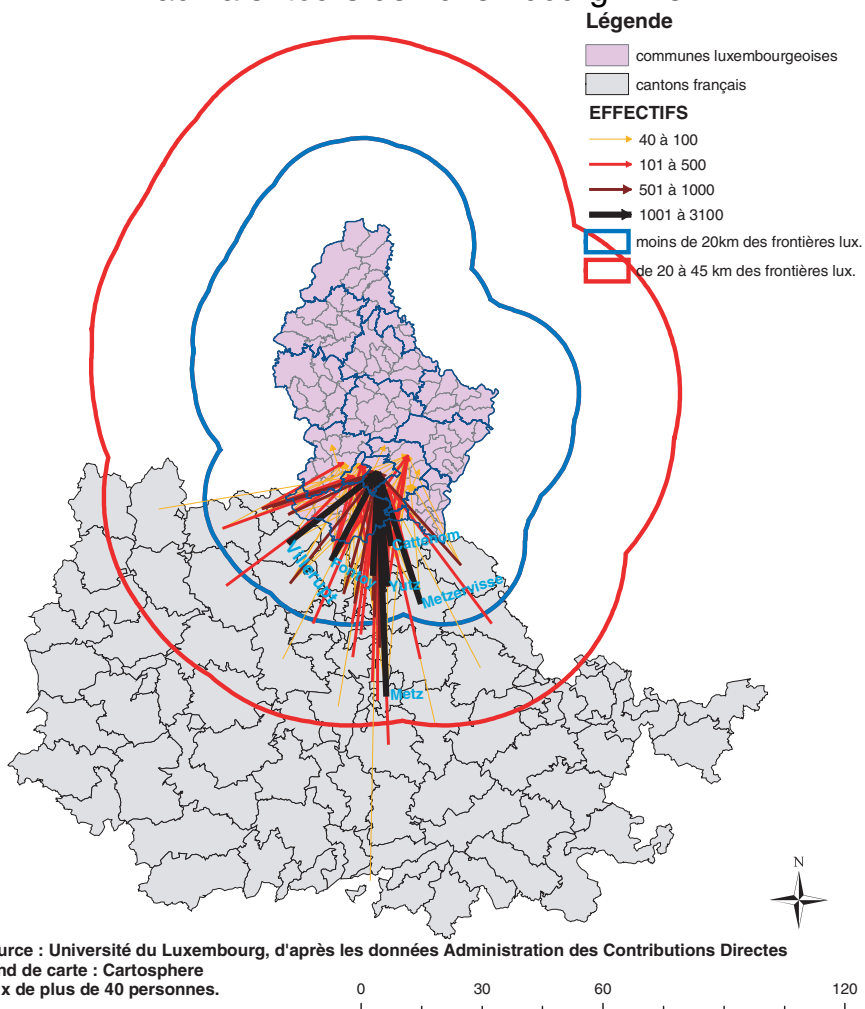
Carte 4 : Les flux domicile-travail pour les frontaliers venant de France et travaillant au sud du Luxembourg



La seconde carte illustre les déplacements vers la capitale et les communes environnantes (voir carte 5). Les flux sont beaucoup plus importants en effectifs que ceux en direction du sud du Luxembourg, notamment dans le sillon mosellan, le long de l'axe Metz-Thionville-Luxembourg. Il s'agit effectivement d'un axe connaissant une forte concentration de population (et d'activités économiques), relié par d'importantes voies de communication, notamment l'autoroute A31. Le flux de travailleurs allant de Thionville à Luxembourg-Ville concerne à peu près 3 100 personnes. Entre le canton de Cattenom et la ville de Luxembourg, ce sont environ 2 300 personnes qui effectuent les trajets. Les cantons de Fontoy et de Yutz sont également d'importants « pourvoyeurs » de travailleurs à destination de la capitale. Ceux de Metzervisse et de Villerupt, plus excentrés de l'axe principal Metz-Luxembourg, comptent légèrement moins de frontaliers à destination de la capitale, même si les effectifs concernés sont loin d'être négligeables (environ 1 100 frontaliers pour chaque flux).

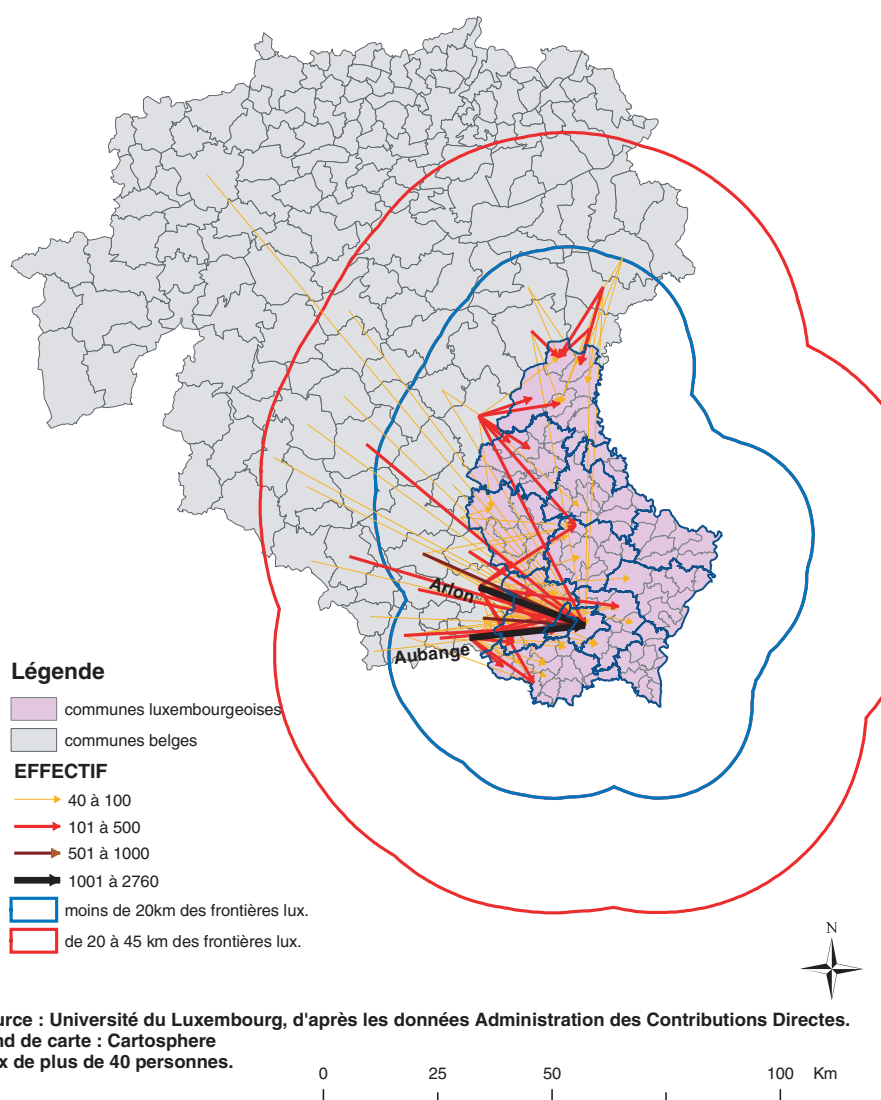
Par ailleurs, il faut noter que la zone d'influence du Luxembourg s'élargit et ne se limite désormais plus aux cantons français les plus proches de la frontière. En effet, plusieurs flux concernent des travailleurs frontaliers qui habitent à plus de 20 kilomètres des frontières. Le plus important d'entre eux compte environ 1 500 personnes qui effectuent le trajet entre la ville de Metz et celle de Luxembourg.

Carte 5 : Les flux domicile-travail pour les frontaliers
venant de France et travaillant
aux alentours de Luxembourg-Ville



Pour ce qui est des frontaliers en provenance de Belgique, les deux principaux flux³ ont lieu d'une part entre Arlon et Luxembourg-Ville (2 760 personnes), et d'autre part entre Aubange et Luxembourg-Ville (1 280 personnes). Messancy et Habay sont également des communes ayant un nombre conséquent de frontaliers occupés dans la capitale. La frontière avec le Luxembourg est assez étendue (148 km, soit le double de la frontière franco-luxembourgeoise), et des flux sont aussi à signaler au nord et au nord-ouest du Luxembourg (voir carte 6). A plus de 20 kilomètres des frontières luxembourgeoises, les déplacements les plus nombreux s'effectuent au départ des communes de Chiny et de Libramont-Chevigny, mais ne concernent que quelques centaines de personnes occupées à Luxembourg-Ville.

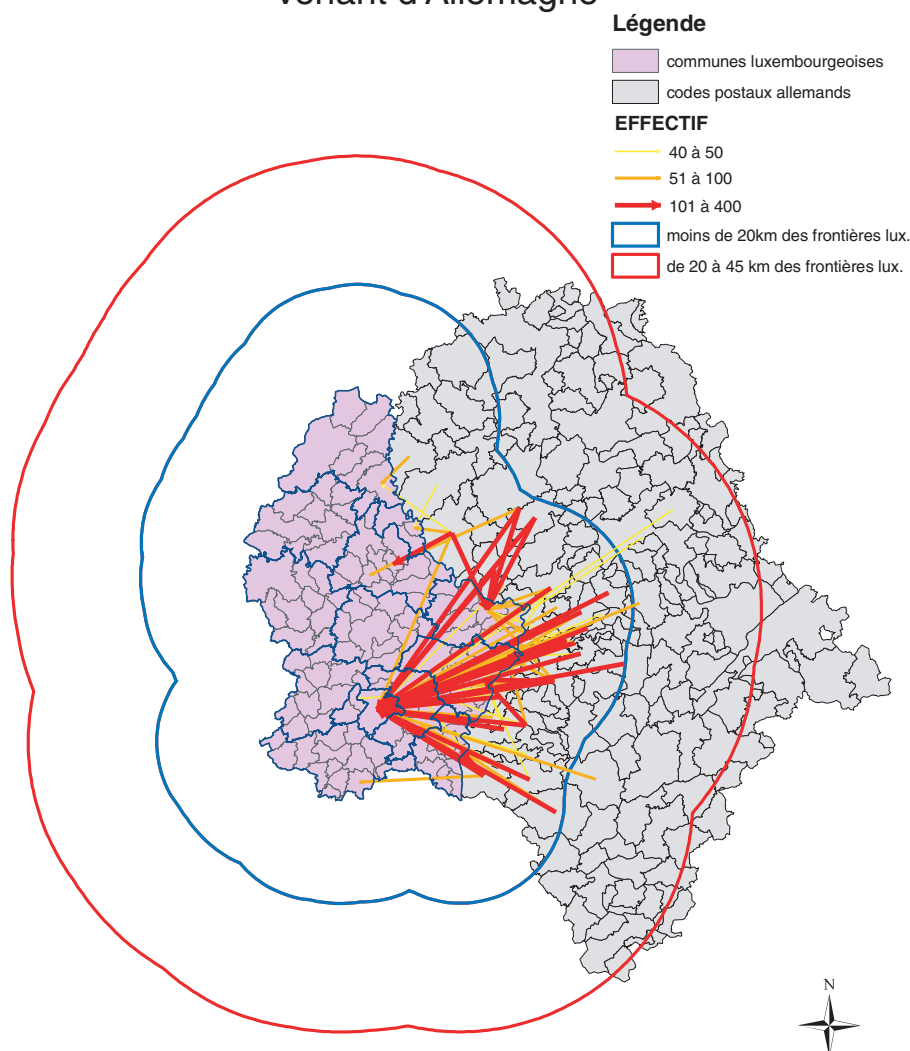
Carte 6 : Les flux domicile-travail pour les frontaliers venant de Belgique



Les lieux de résidence des frontaliers d'Allemagne sont représentés sur la carte par les codes postaux (voir carte 7), ceci dans le but d'indiquer une unité territoriale de taille à peu près équivalente à celles qui ont été utilisées pour la France (le canton) et la Belgique (la commune). Ce découpage est néanmoins problématique dans le cas des villes, comme par exemple celle de Trèves, qui sont découpées en plusieurs codes postaux, parfois pour de petites portions de territoire.

Les flux en provenance des différents codes postaux de la ville de Trèves et à destination de Luxembourg-Ville sont les plus nombreux (environ 1 600 personnes en tout). Peu de déplacements ont lieu au départ d'une commune située à plus de 20km des frontières luxembourgeoises. Comme pour la Belgique, ceci s'explique par le fait que cette zone ne contient pas de ville de taille et de population comparable à Metz en France. Les grandes villes allemandes (Saarbrücken, Mainz, Koblenz...) et belges (Charleroi, Liège, Namur...) sont beaucoup plus éloignées des frontières avec le Luxembourg.

Carte 7 : Les flux domicile-travail pour les frontaliers venant d'Allemagne



Source : Université du Luxembourg, d'après les données Administration des Contributions Directes.
 Fond de carte : Cartosphere
 Flux de plus de 40 personnes.

0 20 40 80 Km

1.3 Quelques conclusions

Cette première étude a été pour nous l'occasion de présenter divers résultats sur les lieux de travail des frontaliers occupés au Luxembourg, aspect jusqu'à présent peu étudié. Les lieux de travail sont évidemment liés à la localisation géographique des activités économiques, mais ils sont aussi influencés par la proximité avec la frontière nationale des frontaliers. Par exemple, quasiment aucun frontalier venant de France ou de Belgique ne travaille à Echternach (à l'Est du Luxembourg), alors que près de 8% des frontaliers venant d'Allemagne y ont un emploi (c'est leur second lieu de travail après Luxembourg-Ville). De manière logique, lorsqu'on étudie les flux domicile-travail, on constate que les plus nombreux sont situés dans les zones les plus peuplées et à proximité des principaux axes routiers. Néanmoins, il est à noter que certains de ces axes, notamment l'autoroute A31 en France, éprouvent de plus en plus de difficultés à absorber un trafic très dense aux heures de pointe.

Cette étude est également révélatrice de l'élargissement de la zone d'attraction du Luxembourg, notamment en France. Pour preuve : la ville de Metz compte un nombre conséquent de frontaliers occupés au Luxembourg (2 900 en tout, dont environ 1 500 travaillent dans la seule capitale), ce nombre étant en hausse sur ces dix dernières années.

Ces premiers résultats restent à compléter par une analyse plus fine qui permettra de fournir des éléments de réflexion sur les conséquences de cette mobilité des frontaliers en terme de voies de communication ou d'aménagement du territoire par exemple. Le cas des travailleurs frontaliers venant de Metz nous amène également à réfléchir sur un autre type de mobilité induit par le Luxembourg et l'attraction qu'il exerce au sein de la Grande Région : la mobilité résidentielle. Les frontaliers venant de Metz ou d'autres zones éloignées des frontières luxembourgeoises vont-ils se rapprocher du Luxembourg voire même venir s'y installer ?

2. La mobilité résidentielle des personnes ayant un emploi au Luxembourg

Cette seconde étude porte sur une population d'environ 149 000 personnes, inscrites à la sécurité sociale luxembourgeoise en mars 1995 ET en mars 2004, et donc travaillant au Luxembourg à ces deux dates. En mars 1995, une partie de cette population réside au Luxembourg et l'autre est constituée de travailleurs frontaliers. Notre démarche consiste à comparer le lieu de résidence de cette population en mars 1995 à celui indiqué neuf ans plus tard.

Cette approche de la mobilité résidentielle, originale par son caractère exhaustif (elle prend en compte toutes les personnes qui travaillent au Luxembourg aux dates données) apporte des éléments intéressants quant à l'influence du Luxembourg au-delà de ses frontières. Il faut néanmoins être conscient que l'utilisation de fichiers administratifs pour mener ce type d'analyse entraîne nécessairement un certain nombre de limites. Tout d'abord, aucune variable ne peut nous renseigner sur la date à laquelle la migration a eu lieu, ni sur les raisons qui ont conduit les individus à migrer et à choisir leur nouveau lieu d'habitation. Par ailleurs, nous avons choisi de mener notre analyse sur un intervalle de neuf années, afin de déceler des migrations conséquentes en effectifs. L'inconvénient lié à ce choix est l'ignorance sur ce qui s'est passé entre les deux dates choisies : la personne a pu cesser de travailler pendant une période, connaître des changements multiples de lieux de résidence ...

La mobilité résidentielle peut être abordée à plusieurs niveaux, nous commencerons tout d'abord par la mobilité transfrontalière (c'est-à-dire les changements de pays de résidence).

2.1 La mobilité transfrontalière

La mobilité transfrontalière comprend les changements de pays de résidence ayant lieu entre le Luxembourg et les trois pays limitrophes (la France, l'Allemagne et la Belgique). En comparant la situation du 31 mars 1995 à celle du 31 mars 2004, environ 4 380 personnes travaillant au Luxembourg ont changé de pays de résidence. Les migrations au départ ou à destination du Luxembourg sont les plus importantes (voir carte 8⁴).

Les deux principaux mouvements :

- ✎ des travailleurs frontaliers s'établissent au Luxembourg (environ 2 010 personnes)
- ✎ des résidents s'installent en France, Allemagne ou Belgique tout en continuant à exercer leur activité au Luxembourg (environ 2 000 personnes).

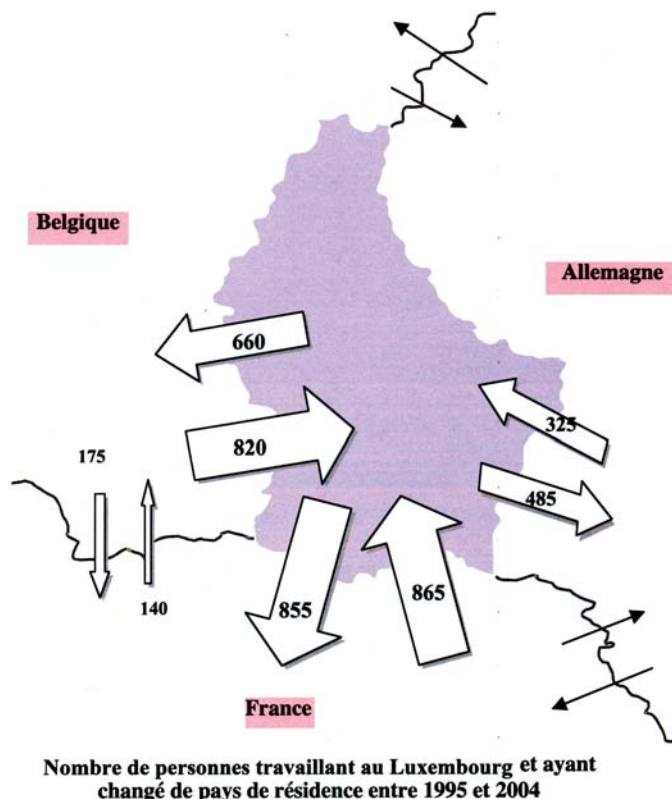
Sur notre période d'analyse, il y a eu presque autant d'installations au Luxembourg, que de départs du Luxembourg (en effectif). Néanmoins, quelques différences sont à noter selon les pays. Les personnes qui quittent la Belgique pour s'installer au Luxembourg sont plus nombreuses que celles qui effectuent la migration inverse. Par contre, les migrations entre le Luxembourg et l'Allemagne sont plus souvent marquées par des départs du Luxembourg que par des installations au Luxembourg.

2.1.1 Les travailleurs frontaliers qui s'installent au Luxembourg

Avant d'entrer dans le détail des résultats, il convient de préciser que nous nous sommes uniquement intéressés à une période de neuf ans, et que les mobilités transfrontalières identifiées ne sont que la partie apparente d'un phénomène de plus grande ampleur. En effet, par le biais des nationalités des habitants du Luxembourg, on devine par exemple les migrations qui ont eu lieu avant notre période d'analyse. Ainsi, en mars 1995, environ 5 600 Français, 4 050 Belges et 2 900 Allemands⁵ habitent et travaillent au Luxembourg. Ce sont probablement, pour une certaine partie d'entre eux, des migrants venus s'installer au Luxembourg avant 1995.

Environ 2 010 travailleurs frontaliers viennent s'installer au Luxembourg entre 1995 et 2004, cela représente 5.5% de l'ensemble des frontaliers étudiés ici. En terme de nationalité, les Français

Carte 8 : Les changements de pays de résidence **des salariés et non salariés travaillant au Luxembourg** **en mars 1995 et mars 2004**



Les mouvements de moins de 25 personnes n'ont pas été représentés

Source : Université du Luxembourg, d'après les données IGSS/CCSS

Note de lecture : parmi les personnes travaillant au Luxembourg en mars 1995 ET en mars 2004, 820 ont quitté la Belgique pour aller s'installer au Luxembourg.

sont évidemment les plus nombreux (35.2% des migrants) suivis par les Belges (33.3%), puisque ce sont là les deux principales nationalités des frontaliers. Les Allemands représentent 12.5% de ces migrants et les Luxembourgeois 9.7% (ce sont des Luxembourgeois qui étaient venus s'installer avant 1995 dans l'un des trois pays voisins et qui retournent habiter au Luxembourg). En ce qui concerne leur statut socioprofessionnel, ces frontaliers migrants sont surtout des employés (63.2%), les ouvriers étant moins représentés (27.7%).

L'installation au Luxembourg s'effectue en priorité dans la capitale et dans le sud du pays, c'est-à-dire là où les activités économiques sont localisées. Elle a lieu également à proximité des frontières nationales. Les frontaliers venant de France sont très nombreux à élire domicile dans le canton d'Esch-sur-Alzette. Les ex-frontaliers de Belgique sont sur-représentés dans les cantons de l'Ouest (Capellen, Redange, Clervaux et Wiltz) et ceux venant d'Allemagne dans les cantons de l'Est (Grevenmacher, Remich, Echternach et Diekirch) (voir tableau 1 et carte 9 pour localiser les cantons).

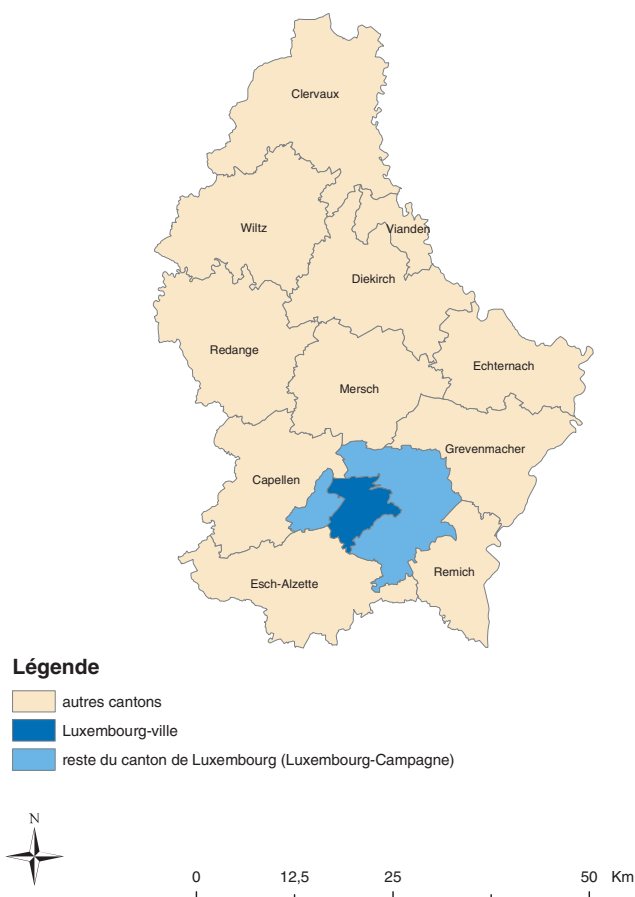
Tableau 1 : Frontaliers qui vont s'installer au Luxembourg :
canton de résidence au Luxembourg en 2004 selon le pays de résidence en 1995 (en %)

Canton de résidence au Luxembourg (en 2004)	Pays de résidence (en 1995)			
	Belgique	Allemagne	France	Total
Esch-sur-Alzette	19,6	9,4	40,0	26,8
Luxembourg-Ville	19,6	20,8	26,8	22,9
Capellen	17,7	5,3	8,0	11,5
Luxembourg-Campagne	11,1	10,4	10,5	10,7
Redange-sur-Attert	11,2	2,8	0,8	5,4
Grevenmacher	1,9	19,2	2,1	4,7
Remich	1,2	11,6	5,5	4,7
Clervaux	8,2	1,9	0,3	3,8
Mersch	3,2	2,8	2,6	2,9
Wiltz	5,0	0,6	0,7	2,4
Echternach	0,2	9,7	0,9	2,1
Diekirch	1,1	4,4	1,6	1,9
Vianden	0,0	0,9	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Université du Luxembourg, d'après les données IGSS/CCSS

Note de lecture : parmi les frontaliers de France qui se sont installés au Luxembourg, 40% habitent dans le canton d'Esch-sur-Alzette en mars 2004.

Carte 9 : Les cantons luxembourgeois



2.1.2 Les résidents qui quittent le Luxembourg

Sur notre période d'analyse, 2 000 résidents quittent le Luxembourg pour aller s'installer en France, en Allemagne ou en Belgique **tout en continuant à exercer leur activité au Luxembourg**. Si l'effectif est quasi-équivalent à celui de la migration inverse, ce mouvement ne touche qu'1.8% de l'ensemble des résidents pris en compte dans notre étude.

Ces départs du Luxembourg ne concernent pas uniquement des Luxembourgeois (31.9% des migrants), ce sont aussi des Français et des Belges qui retournent dans leur pays d'origine (respectivement 23.4% et 20.9%). Les Allemands représentent 8.8% de ces migrants. 56.5% des personnes qui quittent le Luxembourg sont des employés privés.

Dans plus de 80 % des cas, ces nouveaux frontaliers vont s'installer dans les régions les plus proches des frontières luxembourgeoises. Les Luxembourgeois s'établissent pour 40% d'entre eux en Allemagne, pour 34% en France et pour 26% en Belgique.

2.1.3 L'évolution de ces migrations dans le temps

Nous avons tenté de mesurer l'évolution de ces deux types de mobilités transfrontalières en utilisant trois sous-périodes d'intervalle équivalent (1995-1998, 1998-2001 et 2001-2004). La démarche est identique à celle que nous avons suivie jusqu'à présent, à savoir que pour la première période par exemple (1995-1998), nous avons étudié les lieux de résidence des personnes travaillant au Luxembourg en mars 1995 ET en mars 1998. La population étudiée n'est donc pas la même que celle des deux autres sous-périodes.

On constate une tendance à la baisse (en pourcentages) des installations de frontaliers au Luxembourg : ils étaient 3.5% dans ce cas sur la période 1995-1998, alors qu'ils sont 2.6% sur la dernière période (2001-2004). Par contre, le pourcentage de résidents qui vont s'établir à l'étranger a légèrement augmenté (0.8% sur la période 1995-1998, il est passé à 1.3% entre 2001 et 2004).

En terme d'effectifs, on constate qu'entre 1995 et 1998, les frontaliers s'installant au Luxembourg étaient plus nombreux que les résidents qui effectuaient le mouvement inverse. Par contre, sur la dernière période, les effectifs qui s'installent au Luxembourg sont légèrement inférieurs à ceux qui le quittent.

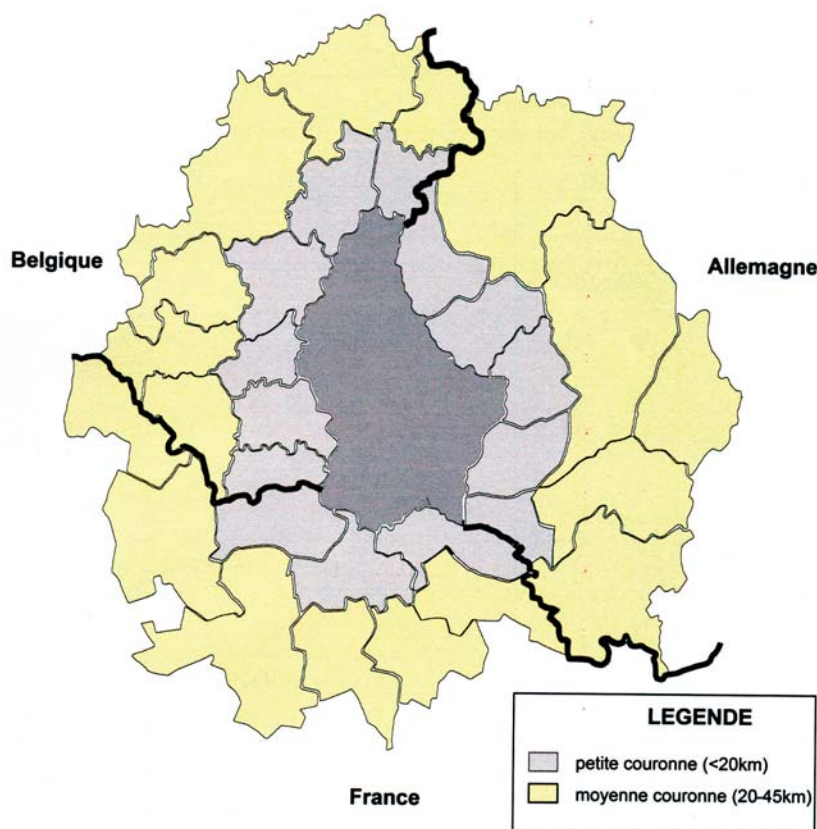
Voyons à présent les migrations ayant lieu à l'intérieur des trois pays voisins du Luxembourg.

2.2 La mobilité intra-pays

2.2.1 Le découpage par couronne de résidence

La mobilité résidentielle qui a lieu à l'intérieur de chacun des trois pays voisins du Luxembourg peut être appréhendée de diverses manières, selon l'échelon territorial auquel nous nous attachons. Ce qui nous intéresse avant tout, dans le cadre de la présente étude, c'est de savoir si les frontaliers qui travaillent au Luxembourg se rapprochent ou s'éloignent des frontières grand-ducales. Ces mouvements de rapprochement/d'éloignement du Luxembourg seront abordés par le biais des changements de couronne de résidence. Les lieux de résidence ont en effet été regroupés de manière à former des couronnes qui encerclent le Luxembourg. La petite couronne concerne des territoires situés en France, en Belgique et en Allemagne à moins de 20 kilomètres des frontières luxembourgeoises (voir carte 10). La moyenne couronne regroupe des lieux de résidence situés entre 20 et 45 km des frontières et la grande couronne concerne ceux qui sont situés au-delà de 45 km des frontières. Les couronnes de résidence utilisées ici ont été construites en 1995 et intégrées par la suite aux fichiers de la sécurité sociale luxembourgeoise⁶.

Carte 10 Les couronnes de résidence



Source : Université du Luxembourg d'après les données IGSS/CCSS

2.2.2 Les changements de couronne de résidence

Pour les frontaliers occupés au Luxembourg en mars 1995 et en mars 2004, la plupart des mouvements ont lieu entre la petite et la moyenne couronne (voir carte 11).

Sur l'ensemble des trois pays, le mouvement de rapprochement du Luxembourg (flèches de couleur violette) concerne environ 1 350 frontaliers soit 4% d'entre eux. Il est contrebalancé par un mouvement d'éloignement qui touche moins de frontaliers (1 100 frontaliers, soit 3.2% d'entre eux).

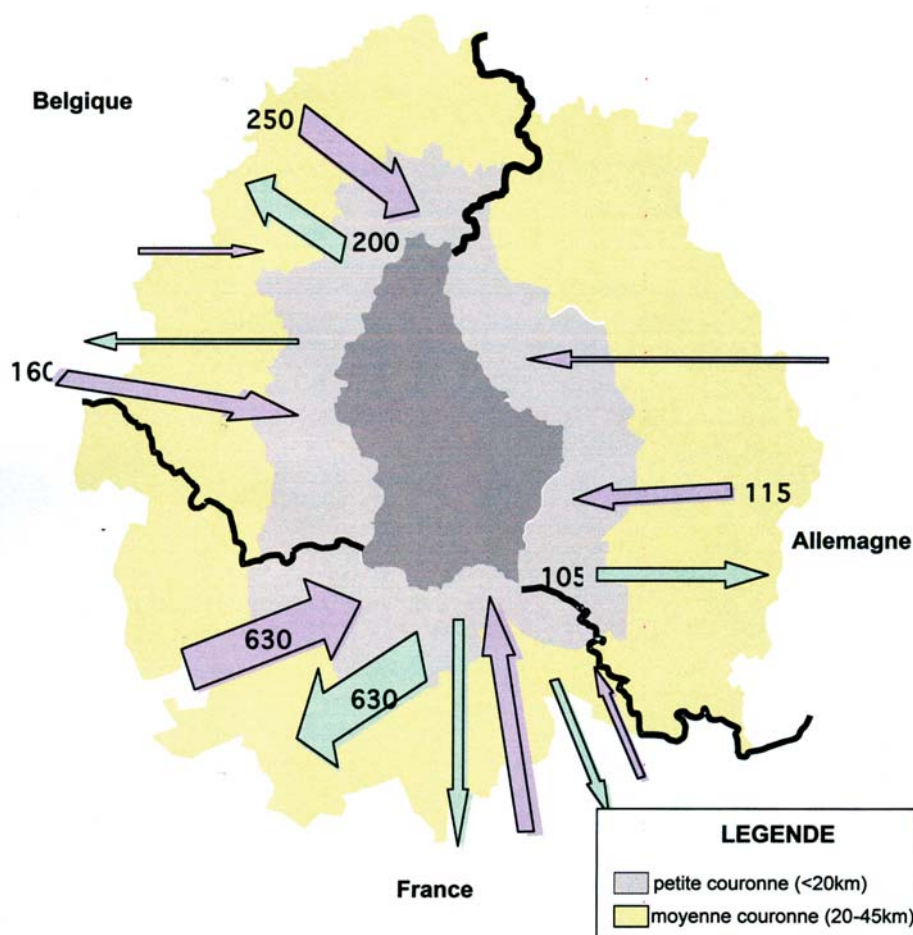
Des différences sont à relever entre les trois pays. Les frontaliers de France sont les plus mobiles. Il existe une rotation très importante entre la petite et la moyenne couronne, dans lesquelles il y a beaucoup de départs et d'arrivées à la fois. Les rapprochements et les éloignements sont quasiment équivalents en effectifs. Lorsqu'il y a éloignement, les frontaliers s'installent en priorité à proximité des grands axes routiers. Dans le cas des frontaliers de Belgique, près des deux tiers des changements de couronne donnent lieu à des rapprochements du Luxembourg, les mouvements en direction de la petite couronne sont notamment nombreux. Les frontaliers d'Allemagne sont pour leur part les moins mobiles (5% changent de couronne de résidence contre 8.5% pour les frontaliers de France). Ils sont légèrement plus nombreux à se rapprocher qu'à s'éloigner.

**Carte 11 : Les changements de couronne de

 résidence pour les personnes travaillant au

 Luxembourg

 en mars 1995 et en mars 2004**



Source : Université du Luxembourg, d'après les données IGSS/CCSS

NB Seuls les effectifs de plus de 100 personnes sont indiqués sur la carte.

2.3 Premières conclusions sur la mobilité résidentielle

Les premiers résultats de notre étude de la mobilité résidentielle révèlent l'existence de plusieurs types de migrations pour les personnes travaillant au Luxembourg. Il y a tout d'abord des mobilités qui impliquent un changement de pays de résidence : des frontaliers viennent s'installer au Luxembourg et des résidents font le mouvement inverse. Ces deux mouvements, quasiment équivalents en effectifs sur notre période de neuf ans, ne le sont pas en pourcentages : le pourcentage de frontaliers qui viennent s'installer au Luxembourg est plus élevé que celui des résidents qui quittent le Luxembourg. Les plus susceptibles de quitter le Luxembourg sont les résidents français, belges et allemands. A l'inverse, moins d'1% des Luxembourgeois habitant et travaillant au Luxembourg sur notre période d'étude s'installent dans un des trois pays limitrophes et deviennent ainsi des frontaliers. Même si la tendance est à la hausse ces dernières années, on est loin du mouvement constaté en Allemagne, que de nombreux Allemands quittent pour élire domicile dans les communes françaises proches de la frontière, tout en conservant leur emploi en Allemagne.

Les premières analyses menées en terme d'évolution soulignent une tendance à la baisse (en pourcentages) des installations au Luxembourg et inversement une augmentation des départs du Luxembourg. Tout ceci nous conduit à penser que la volonté de s'installer au Luxembourg existe bien, mais s'effrite probablement du fait de la situation immobilière. Les prix de plus en plus élevés et la pénurie de terrains à bâtir découragent les frontaliers intéressés par une installation au Luxembourg, et conduisent sans doute aussi une partie des résidents à chercher un logement de l'autre côté de la frontière, à des prix plus abordables qu'au Luxembourg.

L'attraction exercée par le Luxembourg sur les pays voisins n'est pas uniquement perceptible par les installations de frontaliers au Luxembourg, elle l'est aussi par les rapprochements de ses frontières. La mobilité intra-pays a été appréhendée par le biais des changements de couronne de résidence. Les rapprochements du Luxembourg sont contrebalancés par des éloignements presque aussi nombreux en effectifs. On devine ainsi le début de saturation de la petite couronne, notamment en France, à en juger par l'importance des éloignements, probablement dus à la flambée des prix immobiliers dans les zones les plus proches des frontières. Si la Belgique et l'Allemagne ne sont pas encore dans ce cas de figure, elles sont, elles aussi, concernées par des éloignements. Quelle va être l'évolution des mobilités résidentielles dans les années à venir ? Assistera-t-on de plus en plus à des éloignements du Luxembourg ?

Ajoutons encore que d'autres aspects de la mobilité résidentielle restent à aborder, notamment les migrations de proximité, les migrations multiples ainsi que l'évolution de toutes ces mobilités dans le temps. Par ailleurs, il serait intéressant de compléter notre étude, qui est surtout quantitative, par une recherche des motivations des migrants. Il s'agit en effet d'un aspect que nous n'avons pas pu approcher, car cette information n'est pas présente dans les fichiers administratifs que nous avons utilisés. Ces motivations, on le devine, sont liées à la trajectoire personnelle et familiale des travailleurs. L'installation en couple, l'arrivée d'enfants dans le ménage, la volonté d'accession à la propriété sont des exemples de situations qui peuvent conduire les personnes à changer de lieu de résidence et à s'établir de part et d'autre de la frontière, à se rapprocher ou s'éloigner de cette frontière avec le Luxembourg. Les motivations des migrants et le choix du lieu de résidence sont également intimement liées au marché immobilier dans la Grande Région, comme nous l'avons signalé tout au long de cette communication.

3 Références bibliographiques

- ☞ CASTEELS Yvan, PIGERON-PIROTH Isabelle, "Où travaillent les frontaliers?". In : *Economie et Statistiques*, STATEC, 2004, n°1, janvier 2004, 11 p.
- ☞ PIROTH Isabelle, FEHLEN Fernand, « Mobilité résidentielle, mobilité sectorielle et autres changements dans l'emploi ». *Bulletin du STATEC*, 1999, n°1, pp 1-42, STATEC, Luxembourg.

-
- 1 La classe ayant la couleur la plus foncée sur la carte représente les 20% des communes qui attirent le plus de frontaliers. Son amplitude est surtout due à la forte attractivité de Luxembourg-Ville (qui « écrase » les autres communes). Ajoutons que la construction des classes est également tributaire du nombre conséquent de communes dans lesquelles peu (voire pas du tout) de frontaliers travaillent.
 - 2 Les lieux de résidence des frontaliers de France sont représentés par les cantons, les communes françaises étant de trop petite taille par rapport aux entités territoriales des autres pays de la Grande Région. La carte ne représente que les flux de plus de 40 personnes.
 - 3 Les lieux de résidence correspondent aux communes. Ne sont représentés que les flux de plus de 40 personnes.
 - 4 Précisons que sur la carte 8 (et les suivantes), les flèches représentent des déménagements.
 - 5 Chiffres IGSS/CCSS pour la situation au 31 mars 1995.
 - 6 Voir E. Jacquemart et F. Fehlen (1995), « La main-d'œuvre frontalière au Luxembourg. Exploitation des fichiers de la Sécurité Sociale », in *Cahiers Economiques*, n°84, STATEC, Luxembourg.